

Langue et littérature françaises du Moyen Age

M. Félix LECOY, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Cette année, notre cours du *mardi* a été consacré, non plus à un roman du XIV^e siècle, mais à une œuvre du même temps dont l'accès était resté peu facile jusqu'à ces dernières années, en dépit de sa célébrité au moins nominale — à savoir le *Songe du Vieil Pèlerin*, de Philippe de Mézières. Cette œuvre est aujourd'hui d'un abord plus aisé. Nous possédons, en effet, depuis 1969, une édition honorable du texte, due à G.-W. Coopland, édition munie d'un commentaire historique que l'on pourrait souhaiter un peu plus complet et, surtout, plus systématique, mais qui, en tout cas, permet une première mise en place.

Philippe de Mézières, chancelier du roi de Chypre vers le milieu du siècle, conseiller très intime (sinon toujours très écouté) de Charles V, termina sa longue vie dans une pieuse retraite aux Célestins de Paris, de 1380 (en gros) à 1405 (les dates ne sont pas entièrement assurées). Il avait consacré l'essentiel de son activité politique et diplomatique (sans avoir jamais joué, au reste, un rôle de premier plan, sauf à Chypre sans doute, mais la médiocrité des ressources de ce petit royaume en diminuait beaucoup le poids), il avait donc consacré l'essentiel de son activité à la restauration de l'esprit de croisade chez les princes européens et à ce qu'il pensait être la mise en place des conditions qui auraient permis la reprise de vastes projets et, en fin de compte, la reconquête de Jérusalem et du tombeau du Christ. Inutile de dire que ses efforts avaient porté peu de fruits. Non pas que l'esprit public jugât périmées a priori les tentatives de ce genre et considérât les projets de croisade comme les produits d'imaginaires délirantes ou d'enthousiasmes absurdes ; l'idée de croisade, au contraire, est restée, tout au long du siècle, au moins chez certains, une idée vivante et même, à l'occasion, exaltante. Mais l'état politique de l'Europe ne permettait plus guère les grandes ententes qui étaient la condition nécessaire, sinon suffisante, de tout début d'action. Le schisme, qui devait longtemps partager l'Eglise, ajoutait encore aux difficultés. Pourtant Philippe

de Mézières ne perdit jamais l'espoir de voir un jour réalisé le rêve qu'il avait caressé toute sa vie, et lorsque les vicissitudes de la fortune et l'âge l'eurent amené à se retirer de la vie active, il eut recours à la plume pour essayer de propager ses idées. Il avait d'ailleurs toujours et de tout temps relativement beaucoup écrit, et le corps de ses œuvres, presque toutes en latin, présente un volume fort respectable. Il serait à souhaiter que cet ensemble, connu surtout par les analyses qu'en a données autrefois Iorga, fût publié dans son intégrité.

Le Songe du Vieil Pèlerin, en français, a été rédigé pour l'usage et l'édification du jeune roi Charles VI, récemment marié, mais non encore frappé du mal tragique qui devait endeuille son règne. C'est en fait une sorte de miroir du prince, où, après un exposé général consacré à l'ensemble des états de la terre habitée, considérés sous l'angle de leurs rapports avec la foi chrétienne et, le cas échéant, de leurs rapports avec Rome, l'auteur passe à un examen plus détaillé de la situation française. La première partie, une fois écarté le tout venant des exposés de ce genre, ne manque pas d'intérêt, car Philippe de Mézières avait lui-même beaucoup voyagé, jusque dans le Nord de l'Europe et la Prusse Orientale, et avait eu l'occasion d'apprendre beaucoup de choses des voyageurs et des marchands au cours de son long séjour en Orient. Il connaissait aussi fort bien l'Italie, la cour d'Avignon, et ses développements sont souvent relevés de notations directes et originales.

L'examen de la situation française est sévèrement critique, bien que l'auteur ne se départisse jamais d'une belle sérénité, et on y trouve déjà indiqué tous les traits qui nourriront, par exemple, l'éloquence d'un Alain Chartier. Mais Philippe de Mézières était également animé d'une brûlante, et quelque peu naïve, ardeur de réforme. Critiques, ses exposés proposent à tous les maux dont souffrait alors la société française, à toutes les faiblesses de l'administration du royaume, à tous les vices dont le spectacle affligeait son cœur de bon chrétien, les remèdes qu'il imaginait pouvoir mettre un terme aux malheurs de la France, cette France en qui il voyait la puissance capable de ramener, voire même d'imposer, en Europe la concorde universelle et la paix générale. Cette concorde et cette paix étaient, en effet, aux yeux de notre auteur la condition première de l'effort qui aurait tendu à la délivrance des lieux saints.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des idées ou des conseils de réforme de Philippe ; on y trouve un curieux mélange de banalités, d'astuces, de naïvetés, et aussi de vues très justes et parfois nouvelles. Mais le tout porte la marque, il faut le dire, d'un esprit dont les visées pratiques ne semblent pas avoir été le fort. On comprend mieux, après l'avoir lu, comment il a pu être un ami très proche de Charles V (il a assisté à ses derniers instants, il figure parmi ses exécuteurs testamentaires), lequel a sans doute été sensible aux qualités de cœur de l'homme, à son intelligence incontestable et très vive — et en même temps combien légère a été son influence vraie sur les affaires.

Par ailleurs l'exposé est alourdi aux yeux d'un lecteur moderne par une enveloppe, un vêtement assez pesamment allégorique. Le style en est aussi assez inégal ; de toute évidence l'auteur écrivait au courant de la plume. Mais les beaux morceaux d'une véritable et solide éloquence n'y sont pas rares, et, à tout prendre, la lecture de l'œuvre, une fois qu'on a pris l'habitude de la phrase un peu lente et trop souvent indécise dans son déroulement et sa démarche, ne se fait pas sans intérêt.

Les leçons du jeudi, comme les années précédentes, ont été consacrées à l'étude des thèmes de certains fabliaux. Cette étude, ainsi que les études des années précédentes, pourront sans doute être publiées d'ensemble.

PUBLICATIONS

— *Sur deux passages de Chrétien de Troyes* (dans *Mélanges... offerts à M. Paul Imbs*, Strasbourg, 1973, p. 525-528).

— Conclusions présentées au Colloque de Strasbourg, *Les dialectes romans de la France à la lumière des Atlas régionaux* (Paris, 1973, p. 477-480).

— *Analyse thématique et critique littéraire, le cas du « fabliau »* (dans *Actes du 5^e Congrès des Romanistes scandinaves*, Turku, 1973, p. 17-31).

— *A propos du conte 56 de la « Vie des Pères » : « Ame en gage »* (dans *Mélanges... offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, 1973, p. 451-459).

— *A propos d'un « conte » de Sseu-Ma-Ts'ien*, *Mélanges... offerts à Tesuo Sato* (Nagoya, Japon, 1973, I, p. 4-71).